

Conseil communal

le 21 décembre 2021 à 17h30 à la Maison rurale (15 rue Emile Carlier à Blaton).

ORDRE DU JOUR - SEANCE PUBLIQUE

1. Rapport prescrit par l'article L1122-23 du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation : - prise d'acte.
2. Budget communal 2022 :
 - Services ordinaire et extraordinaire : - approbation
 - Voies et Moyens et Mode de Passation de marchés : - décision
 - Liste des Subsidés : - approbation
 - Prévisions budgétaires pluriannuelles : - approbation
 - Annexe Covid : - approbation
3. Procès-verbal de situation de caisse communale du 3ème trimestre 2021 :
 - prise d'acte.
4. Budget 2022 de l'Agence de Développement Local : - décision.
5. Escomptes de subvention : - décision.
 - Travaux école de Ville-Pommeroeul;
 - Travaux parking Centre Omnisports du Préau;
 - Travaux Perche couverte.
6. Rapport de synergie sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS : - approbation.
7. Cahiers spéciaux des charges : - approbation.
 - Travaux de rénovation de la salle des sports du Préau : construction d'une chape de support du sol sportif;
 - Travaux à la Cure de Blaton.
8. Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : approbation du règlement d'ordre intérieur.
9. Budget participatif : approbation du règlement d'ordre intérieur.
10. Distribution des chèques Covid et règlement relatif à leur utilisation
 - approbation.
11. Renouvellement des gestionnaires de réseau de distribution (GRD) d'électricité et de gaz : proposition de désignation - décision.
12. Octroi de la Programmation sociale : - décision.
13. Intercommunales : Approbation des points à l'ordre du jour.
 - IMSTAM : Assemblée du 22 décembre 2021;
 - IPALLE : Assemblée du 23 décembre 2021.